

LA MRC DE LA MITIS ADOPTE UN BUDGET ÉQUILIBRÉ DE 17 MILLIONS DE DOLLARS POUR 2025

MONT-JOLI, LE 27 NOVEMBRE 2024 – Le Conseil de la MRC de La Mitis a adopté un budget équilibré de 17 millions de dollars pour 2025 lors de la séance publique du 27 novembre.

Pour l'année 2025, la MRC de La Mitis dispose d'un budget global de 17 millions de dollars, enregistrant une diminution de 3,5 % par rapport à l'exercice précédent. Les principaux éléments de variation correspondent à la diminution des revenus des services d'évaluation, cour municipale, des redevances éoliennes et la baisse des subventions gouvernementales provinciales.

Le budget de la MRC est dédié aux diverses responsabilités incombant à l'organisation, notamment la planification de l'aménagement du territoire, la mise en commun des services municipaux, le soutien aux décisions municipales, le développement durable et le renforcement du sentiment d'appartenance régionale. La MRC contribue également au soutien de divers organismes offrant des services essentiels pour tous les citoyens mitissiens, comme la gestion des matières résiduelles et le transport collectif de personnes.

Plus spécifiquement, les revenus du budget 2025 de la MRC de La Mitis sont répartis ainsi :

- 24 % proviennent de l'énergie éolienne (4,1 millions)
- 36,5 % de quotes-parts versées par les municipalités (6,2 millions)
- 27,5 % de subventions gouvernementales (4,7 millions)
- 12 % de revenus divers (2 millions)

Les quotes-parts versées par les municipalités leur permettent d'accéder collectivement à des services qui, s'ils étaient gérés de manière individuelle, seraient moins avantageux en termes de coûts et de temps. Une augmentation de ces quotes-parts est prévue dans le budget 2025 afin de financer la prise en charge complète de la collecte des matières résiduelles par la MRC.

Les dépenses du budget 2025 sont réparties ainsi :

- 7 % pour l'aménagement et l'urbanisme (1,1 million)
- 9 % pour le transport adapté et collectif (1,6 million)
- 23 % pour la gestion des matières résiduelles (3,9 millions)
- 14% pour l'administration et le traitement des élus (2,4 millions)
- 16 % pour le développement (2,7 millions)
- 24 % pour les redevances éoliennes aux municipalités et frais des projets éoliens (4,1 millions)
- 7 % pour les autres services aux municipalités (1,2 million)



Les revenus générés par l'énergie éolienne constituent un atout majeur pour La Mitis. En 2024, un montant de 1,5 million de dollars provenant de ces revenus a été directement reversé aux municipalités, leur permettant ainsi de réduire l'impact du coût de leur quote-part. De plus, ces revenus permettent de jouer un rôle de catalyseur et de soutien pour de nombreux projets au sein de La Mitis, qu'ils soient administrés par la MRC ou par les municipalités elles-mêmes.

PLUS DE 5 M\$ INVESTIS SUR LE TERRITOIRE

Au cours des cinq dernières années, la MRC de La Mitis a démontré un engagement fort envers le développement en soutenant de nombreux projets dans ses 16 municipalités. Entre 2021 et 2024, plus de 5 millions de dollars provenant du Fonds régions et ruralité (FRR) du gouvernement du Québec ont été investies dans la région.

Ces fonds ont permis de soutenir une variété de projets structurants, tant au niveau régional que local. Parmi ceux-ci, on peut citer entre autres :

- L'aménagement d'un nouveau terrain synthétique à l'école du Mistral à Mont-Joli
- Le développement de sentiers de vélo de montagne au parc du Mont-Comi
- La mise en place d'un projet de partage de matériel et d'équipements de loisirs et de sports entre les municipalités du territoire
- L'aménagement de sentiers à La Rédemption
- La mise en place de cuisines collectives dans plusieurs municipalités
- L'aménagement de diverses infrastructures de loisirs à Les Hauteurs, Price ou encore Saint-Gabriel-de-Rimouski

PERSPECTIVES POUR 2025

L'année 2025 s'annonce comme une période charnière pour la MRC de La Mitis, marquée par une transition à la direction générale. Après 25 années de dévouement au service de la MRC, Marcel Moreau quittera ses fonctions de directeur général. Il sera remplacé à l'intérim par Martin Normand, actuel directeur général adjoint, assurant ainsi une transition harmonieuse.

L'année 2025 sera également l'occasion d'engager une vaste planification stratégique et une réflexion approfondie sur le développement du territoire. Un « lac à l'épaule » réunissant les élus et le personnel de l'organisation sera organisé en début d'année qui permettra de définir collectivement les orientations futures de la MRC. Par ailleurs, la MRC de La Mitis sera attentive aux nouveaux cadres normatifs qui encadreront le Fonds régions et ruralité (FRR). Finalement, l'année 2025 sera marquée par les élections municipales, qui dessineront le nouveau paysage politique de la région.

« Le changement est une constante dans la vie de toute organisation. En 2025, la MRC de La Mitis vivra une transition importante avec le départ de Monsieur Moreau et l'arrivée d'une nouvelle direction générale. Avec la planification qui aura lieu en marge du lac à l'épaule, ce sera l'occasion d'échanger ensemble et de réaffirmer nos orientations pour le développement stratégique du territoire. Avec une organisation comme la nôtre, je suis persuadé que nous agirons pour le mieux pour le développement de notre région », exprime le préfet de la MRC, Bruno Paradis.



À propos de la MRC de La Mitis

La MRC de La Mitis est un gouvernement municipal de juridiction provinciale, dirigée par les maires et mairesses des 16 municipalités du territoire mitissien. Elle assure la planification et facilite le développement cohérent de son territoire selon les principes du développement durable, et ce, par des actions de mise en commun de services, de concertation et de service-conseil destinés aux municipalités, aux organisations et aux individus.

- 30 -

Source :

Adeline Mantyk
Responsable en communication et marketing
418 775-8445 poste 2201
amantyk@mitis.qc.ca

